REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'ARDECHE
ARRONDISSEMENT DE LARGENTIERE

DEL 08022018- 23

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BASSIN D'AUBENAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 08 FEVRIER 2018

L'an deux mille dix-huit et le 08 Février, le Conseil Communautaire s'est réuni au nombre prescrit par ses statuts, dans la salle Polyvalente de LACHAPELLE SOUS AUBENAS, en session ordinaire, sous la présidence de M louis BUFFET, Président de la communauté de communes du Bassin d'Aubenas

La séance est ouverte à 20H15 en présence de :

PRESENTS : Messieurs **JP. LARDY, G. DOZ, A. CHIRAUSSEL, A. LOYET (+procuration de C. FAURE), M.BOUSCHON (+procuration de J. DURIEU), S. CIVIER (+procuration de P. GAILLARD), B. PERRUSSET P.MAISONNEUVE, R. THIOLLIERE, JC. COURT, L. BUFFET (+procuration de J. SOUBEYRAND), G. SAUCLES (+procuration de G. JALADE), JP. TIRAT, J. DAURY, P. BERRET (procuration de D. BERAL), B. MEISS, R.ROURESSOL, J. LE BELLEGO (procuration de F. BRECHON), P. ABEILLON, D. RECCHIA, J. SEBASTIEN, G.FANGIER, S. REYNIER, M. CHAZE, J. SARTRE, P. LAVIALLE (+procuration de N. BARACAND), JC. FLORY, M. CEYSSON, R. LACROTTE, M. TOURVIEILHE (+procuration de C. GARCIA).**
Mesdames **MC SAUSSAC (procuration E. FARGIER), MN. DURAND (+procuration de JP. CONSTANT), F.NOGIER (+procuration de M. ALLAMEL), P. ROUX, M. DUBOIS, C. DUCHAMP (procuration de JY.PONTHIER), C.SUCHET, C. PASTRE (+procuration de F. DUMAS), MF. MARTIN, D. FORBIN, D. CHARITA.**

Nombre de conseillers
En exercice : 55
Présents : 41
Procurations : 13
Votants 51
Absents : 4

Date de convocation : 01/02/2018

Absents : **Messieurs : A. BASTIDE, F. JOUFFRE, A. LACOSTE, P. MANENT.**

En présence des suppléants non votants : **Monsieur C. BOUTONNET**

Secrétaire de séance : Monsieur S. CIVIER

Objet : Demande de subvention départementale « Pass-Territoires » 2018 pour le projet « crèche de Vals-les-Bains ».

Le Président rappelle que les locaux actuels de la crèche Les Petits Loups sise boulevard de Vernon à Vals-les-Bains ne sont plus adaptés à l'accueil de petits enfants (accessibilité très difficile, manque de lumière, escaliers, disposition des espaces inadaptée, bureau administratif trop petit, ...) et qu'il est projeté la déménager dans les locaux, propriété de ADIS SA HLM, sis au rez-de-chaussée de l'immeuble Les Fontaines, 91 rue Jean Jaurès à Vals-les-Bains.

Par délibération du 5 décembre 2017, a été décidée au prix de 165 000€ (hors frais à la charge de la CCBA) l'acquisition du bâti d'une surface d'environ 400 m² environ, constitués d'une partie du rez-de-chaussée de l'immeuble Les Fontaines, et de l'ensemble de la partie non bâtie située au sud du bâtiment.

Le bâtiment devra être rénové en vue de l'installation de la crèche. Celui-ci est actuellement constitué de plusieurs parties sans lien entre elles nécessitant une réorganisation et un aménagement complet des espaces, une rénovation totale des réseaux et une mise aux normes de l'ensemble (Gros Œuvre, Menuiseries Extérieures, Menuiseries Intérieures, Platerie-Peinture-Isolation, Carrelage-Faïences-Sols souples, Chauffage-Rafraichissement-Ventilation-Plomberie Sanitaire, Electricité-Courants Forts et Faibles.).
Ces travaux seront conduits en association avec La Protection Maternelle et infantile (PMI) et avec l'association « Les petits loups » actuellement gestionnaire de la crèche.

1) Description succincte de l'opération

Le souhait de la CCBA, en concertation avec l'association gestionnaire, est de travailler en section, c'est-à-dire de créer deux espaces distincts : une section bébés et une section moyens - grands âges. Le bâtiment étant toute en longueur, il semble pertinent de créer un espace commun central qui communiquera avec les deux sections. L'important est à la fois de pouvoir

créer des petits groupes d'activités dans des espaces séparés et modulables en fonction des âges et du type d'activité et de disposer d'un espace d'éveil et de jeux ouvert

- **L'espace commun central**, d'environ 121 m², comprenant :

un hall d'entrée et d'accueil, une salle de change, un espace de rangement, un espace de stockage des couches, le bureau de la directrice, une cuisine, une buanderie, une salle d'activité « polyvalente » (en option), un espace sanitaire,
Cet espace central devra être modulaire afin d'accueillir les familles lors de réunions parentales ou de petites manifestations. Des « petits passages ou petites fenêtres de communication » entre les deux sections doivent être imaginés pour un aspect ludique et un aspect pratique pour les équipes.

- **L'espace section bébés**, d'environ 106 m², comprenant :

des dortoirs, une zone d'éveil, une biberonnerie, une pièce d'activité, un coin repas, un espace sanitaire.

- **L'espace section moyens - grands âges**, d'environ 90 m², comprenant :

des dortoirs, une zone d'éveil, une pièce d'activité, un coin repas un espace sanitaire,

- **Autres espaces,** d'environ 28 m² (hors extérieur), comprenant :

une salle pour le personnel, un vestiaire et un espace sanitaire pour le personnel, un espace de jeux extérieur, une place PMR, une place « dépose minute ».

Planning :

	Phase	Délais	Observation
2018	Avant-Projet Sommaire - APS	1 mois ½	
	Avant-Projet Détaillé - APD	1 mois ½	
	Dépôt du Permis de Construire - PC	A la remise de l' APD	5 mois d'instruction pour un ERP
	Projet et Dossier de Consultation des Entreprises - PRO et DCE	2 mois	
	Consultation et attribution des marchés de travaux	2 mois	Sous réserve de l'obtention du PC
2019	Travaux	8 mois	
	Livraison	septembre	

2) Plan prévisionnel de financement :

Le contrat de ruralité 2017 / 2020 approuvé par le conseil communautaire le 19 juin 2017, intègre le projet déménagement de la crèche de Vals-Les-Bains en 2018.

Le coût global de l'opération est estimé à 745 000 €HT et peut bénéficier d'une subvention du Département estimée à 116 450 €.
L'opération bénéficie de plusieurs financements :

- L'Etat a été sollicité à hauteur de 136 700 € au titre de la DETR 2018
- La CAF a également été sollicitée à hauteur de 140 900 €.

Dépenses prévisionnelles

Désignation	Détails	Estimation € HT
Acquisition et frais	400m²	175 725
Etudes et suivi des travaux	maitrise d'œuvre et divers honoraires	58 200
Rénovation intérieure (hors local couches et espace repas)	Travaux tous corps d'état	347 675
Local couches	Rénovation, Mobilier	10 000
Espace repas	Rénovation, Matériel, Mobilier	84 000
Voie d'accès	Purge, géotextile, Mise en forme et compactage, Enrobés VL	12 500

Aire de jeux	Sol amortissant avec HCL : 0.80m, Préau, Clôture	39 000
Espaces verts	Terre végétale, Plantation	2 400
Divers imprévus	2,7% (hors acquisition)	15 500
	TOTAL	**745 000**

Recettes prévisionnelles

	Détails	**Estimation € HT**
Etat	DETR 2018 (35% sur dépense plafonnée à 390 500€)	136 700
Région	25% (Pacte Ardèche)	186 250
CAF	PPICC, PSU couches et repas	140 900
Commune de Vals-les-Bains	Fonds de concours	15 700
Département	Pass Territoire 2018 : 20,45% (hors acquisition)	116 450
CCBA	autofinancement	149 000
	TOTAL	**745 000**

Au regard de l'ensemble de ces éléments, le conseil communautaire après en avoir délibéré à l'unanimité :

- approuve le plan de financement prévisionnel pour l'installation de la crèche de Vals-Les Bains ;
- sollicite du Département de l'Ardèche une subvention de 116 450 € dans le cadre du dispositif PASS TERRITOIRES 2018;
- autorise le Président à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

L'Ordonnateur soussigné
Certifie avoir accompli les formalités relatives à la publicité et à la transmission au contrôle de légalité
Largentière le
certifie le caractère exécutoire par réception en Préfecture
en date du 15 FEV. 2018

Pour extrait certifié conforme
Fait à UCEL, le 12 FEV. 2018

Le Président,
Louis BUFFET

Communauté de Communes du Bassin d'Aubenas